

-  Emplacement réservé
-  n°2 destinataire : RFF objet : liaison ferroviaire Lyon Turin
-  éléments paysagers et naturels à repérer au titre de l'article L123-1-5 al7 du code de l'urbanisme
-  zone AU repérée au titre de l'article L123-1-5 al16 imposant un minimum de 20% de logements locatifs sociaux

- UA - zone urbaine dense
- UD - zone urbaine à densifier
- UE - zone d'activité
- UE.b - zone d'activité aux possibilités d'extensions limitées
- UE.t - zone d'activité des Toises
- UEA - zone d'activité Alpespace
- UEA.f - zone d'activité Alpespace - centre de vie
- Uep - zone d'équipements publics et d'intérêt collectif
- AU - zone à urbaniser
- AUst - zone à urbaniser stricte
- A - zone agricole
- A.b - zone agricole avec des conditions spécifiques au logement
- A.c - zone agricole n'autorisant que les entrepôts
- Apa - zone agricole stricte
- Av - zone agricole liée au périmètre AOC
- N - zone naturelle
- N.d - zone naturelle de dépôts
- Nzh - zone humide
- Nr - domaine remarquable
- NE - zone naturelle destinée à l'activité économique de gravitaire
- Nu - zone bâtie aux réseaux insuffisants
- i - indice reportant au PPRI

-  bandes de prescription d'isolement acoustique
-  bandes de danger par rapport aux conduites de gaz.
-  bâtiment d'élevage

Commune de Francin - Savoie Plan Local d'Urbanisme	
maire de Francin Gérard BIANCINI 74410 Francin tél. 04 79 84 04 43 fax. 04 79 84 46 15	bureau d'urbanisme 11 chemin des Bègues Villeneuve 73420 VOGLANS tél. 04 79 84 04 43 fax. 04 79 84 10 83 email: kerdud@urbanisme.fr
projet de PLU arrêté par délibération du conseil municipal du : 21 juillet 2011	projet de PLU approuvé par délibération du conseil municipal du : 2 mars 2012
Echelle : 1/2000	
PLAN 4.3 centre	
MODIFICATIONS ET REVISIONS SIMPLIFIÉES	

